



Index BIO 4

- LASEP
- Calendrier sportif sous réserve 2021/2022
- Reminder/Important
- Fiche de remplacement
- Cotisations 2021-22
- Promotion de Football
- Fun-Athletics 2022
- Extrait du Rapport CA : 17.11.2021
- Écho de la presse
- Galerie de photos

LASEP a.s.b.l.

Ligue des associations sportives
de l'enseignement fondamental
fondée en 1964

► ADRESSE :

Maison des Sports
3 Route d'Arlon
L-8009 STRASSEN
tél. : (+352) 48 55 70
info@lasep.lu
www.lasep.lu

► COMPTE BANCAIRE

BIC : CCRALULL
IBAN : LU10 0099 7800 0056 0284

► CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Présidente : Nicole Kuhn–Di Centa

Vice-Présidents :

Marcel Rath, Maximilien Lehnen

Secrétaire Générale : Lis Bausch

Trésorier Général : Romain Weis

Administrateurs :

Clara Dos Reis, Steve Gierenz, Honoré Gregorius,
Joëlle Leuchter, Steve Marx, Martine Raths,
Carole Resslering, Claude Scheidweiler, Carole Stoos,
Carole Wesquet

Consultants :

Erny Hoffmann, Björn Poels, Norma Zambon

► COMMISSION DES FINANCES (CF)

Responsable : Nicole Kuhn–Di Centa

Membres :

Lis Bausch, Marcel Rath, Carole Stoos



► **COMMISSION TECHNIQUE ET SPORTIVE (CTS)**

Responsable :

Steve Marx

Membres

Athlétisme :

Yannick Frantz, Michèle Grethen–Lanter,
Danielle Lorang

Butzen :

Célia Pinto, Tania Valle

Jeux de balle :

Manuela Balestra, Roger Klein,
Esmeralda Skrijelj

Ringen und Raufen :

Norbert Schmit

Natation :

Carlo Bintener

Innovations :

Marco Pires

Rückschlagspiele :

Jeff Kirsch

► **SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF**

Secrétaire administrative :

Sandra Stephany–Wagener

Contenu administratif :

Sandra Stephany–Wagener (secrétaire administrative)

Contenu technique :

Steve Marx (responsable CTS)

CALENDRIER SPORTIF sous réserve 2021/2022

21.10.2021	Jeudi	17 ^e YOUNG WALKERS' DAY	Junglinster	Cycle 1-4
26.10.2021	Mardi	35 ^e CROSS NATIONAL	Diekirch	Cycle 1-4

► Congé de la Toussaint

18.11.2021	Jeudi	BUTZENDAG	Sandweiler	Cycle 1-2
23.11.2021	Mardi	BUTZENDAG	Hosingen	Cycle 1-2
25.11.2021	Jeudi	BUTZENDAG	Differdange	Cycle 1-2
30.11.2021	Mardi	BUTZENDAG	Waldbillig	Cycle 1-2
09.12.2021	Jeudi	FÊTE DE FOOTBALL INDOOR	d'Coque	Cycle 4

► Vacances de Noël

13.01.2022	Jeudi	FUN-ATHLETICS	d'Coque	Cycle 3-4
18.01.2022	Mardi	FUN-ATHLETICS	d'Coque	Cycle 3-4
27.01.2022	Jeudi	PROMOTION BALLE	Strassen	Cycle 1-2
08.02.2022	Mardi	FÊTE DE BASKETBALL	Bertrange	Cycle 3-4

► Congé de Carnaval

03.03.2022	Jeudi	MINIBUTZEN & BUTZEN à la Coque	d'Coque	Cycle 1-2
10.03.2022	Jeudi	PROMOTION HANDBALL	Esch-Lallange	Cycle 3-4
22.03.2022	Mardi	JEUX AQUATIQUES	Soleuvre	Cycle 1-4
29.03.2022	Mardi	JEUX AQUATIQUES	Koetschette	Cycle 1-4
31.03.2022	Jeudi	29 ^e FÊTE DE NATATION	Luxembourg-Belair	Cycle 3-4

► Vacances de Pâques

21.04.2022	Jeudi	SPIILCROSS	Waldbillig	Cycle 1-4
26.04.2022	Mardi	SPIILCROSS	Weiler-la-Tour	Cycle 1-4
10.05.2022	Mardi	PROMOTION RÜCKSCHLAGSPIELE	Strassen	Cycle 1-4
12.05.2022	Jeudi	LET'S GO MAM SPORTY	Boevange-sur-Attert	Cycle 1-4
17.05.2022	Mardi	AUSDAUERLAF RONDERËM DE SÉI	Echternach	Cycle 1-4

► Congé de Pentecôte

07.06.2022	Mardi	VĚLOSDAG	Luxembourg-Cessange	Cycle 3-4
09.06.2022	Jeudi	33 ^e FÊTE DE FOOTBALL OUTDOOR	Luxembourg-Cessange	Cycle 3-4
16.06.2022	Jeudi	MOVE MAM SPORTY	d'Coque	Cycle 1-4

!!! REMINDER !!!

Informations importantes

LICENCES – RECTIFICATIONS – AJOUTES

Fir all Rektifikatioun oder Ajoute betreffend de **Fichier – LICENCES** ass **vum 08.11.2021 un déi folgend Prozedur anzehalen**

- **JUST** dee vu mir validéierte Fichier ass ze benotzen
- **AJOUTTE** müssen ënnert der grénger Case agedroe ginn
- **Vum 01.10.2021 un duerf kee Kand méi vun der Lizenz erofgeholl ginn.** Et duerf also **NÄISCHT** méi geännert ginn, ausser Kanner déi nei dobäikommen (**AJOUTTEN**).

Bei Froen oder Onkloerheeten zéckt net lech um Büro vun der LASEP ze mellen. E grouse MERCI fir Är Mataarbecht!



POST – Nouvelles conditions commerciales

à compter du 10 janvier 2022

Le Conseil d'Administration de la LASEP (CA) a été informé des courriers POST – nouvelles conditions commerciales pour les comptes courants postaux de la LASEP – ASBL (mois d'octobre).

Le CA tient à vous informer qu'il est en contact avec les responsables POST-FINANCE afin de négocier de bonnes conditions pour TOUTES les sections LASEP concernées.

TOUS les secrétaires des AS LASEP seront informés en temps utile des suites réservées à ce dossier !



FICHE de REMPLACEMENT – à partir du 15.11.2021 (→ www.lasep.lu)

► Tous les remplacements doivent être signalés par courriel au secrétariat général à l'adresse suivante

nicole.kuhn-dicenta@lasep.lu

AVANT la prestation de la séance en question.

Veillez utiliser **UNIQUEMENT** le formulaire sur le site LASEP :

- Fiche de remplacement
- Site LASEP
- Link : LASEP: Formulaires > Fiche de remplacement

Les cotisations 2021–2022 au tarif de 25 €

► Les cotisations annuelles de la LASEP pour 2021–2022 : **25 € par licence**
Une fois les licences collectives validées, le montant équivalant au nombre de licences est à payer par l'AS.

Ce montant est à virer APRÈS le 1er janvier 2022 sur le compte CCRA de la LASEP | IBAN: LU10 0099 7800 0056 0284

Dans le libellé, veuillez indiquer le nombre d'enfants et le nom de l'AS.
(pas de cotisation pour les dirigeants)

Les cartes de membre pour 2021–2022 ont été envoyées aux secrétaires des AS en juin 2021. En cas de besoin de cartes de membre supplémentaires, veuillez contacter le secrétariat.

Promotion de Football C3-C4

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les AS à la manifestation « Promotion de Football » sous forme d'ateliers pour les enfants des cycles 3 et 4. Cette manifestation aura lieu :

le jeudi 9 décembre 2021 de 14h à 17h15 au GYMNASE de la Coque

Les enfants devront se présenter obligatoirement en tenue sportive !

2 séances de 90 minutes pour 8 AS et 128 enfants au maximum par séance.

MERCI de respecter rigoureusement les horaires suivants :

- **Rendez-vous pour la 1^{re} séance** : 13h45 au Gymnase de la Coque
Activités de la 1^{re} séance de 14h à 15h30
- **Rendez-vous pour la 2^e séance** : 15h30 heures au Gymnase de la Coque
Activités de la 2^e séance de 15h45 à 17h15

- **Port obligatoire du masque pour tout déplacement à l'intérieur de l'établissement scolaire.**
- **Port obligatoire du masque ou de tout autre dispositif couvrant le nez et la bouche (à partir du cycle 2) dans les vestiaires/tribunes, ce jusqu'au début de l'activité sportive.**
- **Pendant l'activité sportive, le port du masque n'est pas imposé.**
- **Le port du masque est RECOMMANDÉ aux dirigeants LASEP à tout moment.** (<https://www.lasep.lu/?com=0111710101>)

Remarque : Si les conditions météorologiques sont trop mauvaises, le secrétariat général se réserve le droit d'annuler la manifestation avant 10h.

Les inscriptions sont à faire en ligne → www.lasep.lu :

à partir du 27 novembre 2021 (18h) jusqu'au 7 décembre 2021 (24h)



**Chaque participant
est invité
à apporter
son bidon personnel !**



Fun–Athletics 2022 an der Coque

en collaboration avec la FLA

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les AS aux manifestations « Fun–Athletics » pour les cycles 3 et 4 qui auront lieu

le jeudi 13 et le mardi 18 janvier 2022 de 14h à 17h15 à la Coque.

**Les inscriptions sont à faire en ligne → www.lasep.lu
à partir du 10 décembre 2021 (18h) jusqu'au 17 décembre 2021 (24h)**

A. Objectif et public cible

La LASEP organise les manifestations « Fun–Athletics » afin de promouvoir l'athlétisme en tant que sport de compétition et de loisir. La manifestation est organisée pour les équipes débutants mixtes et scolaires mixtes.

B. Équipes

- Le nombre d'équipes par après-midi est limité à 30 avec en principe un maximum de 4 équipes par association sportive.
- Une association sportive ne peut participer qu'à une seule des deux dates prévues.
- Toute équipe ne respectant pas le nombre prévu de 6 à 10 athlètes par équipe (dont au moins 2 de chaque sexe) participe hors concours.
- Une équipe composée de jeunes athlètes issus de différentes associations sportives participe hors concours.
- Tous les élèves participent aux ateliers « Promo–Fun » ainsi qu'aux ateliers compétitifs.
- Durant une épreuve aucun changement dans la composition de l'équipe n'est permis, ni pour un premier ni pour un deuxième essai.
- Une équipe scolaires mixte est composée de 6 à 10 sportifs, dont au moins 2 de chaque sexe. À cette équipe peuvent appartenir au plus 2 débutants et au plus 2 minimes.
- Une équipe débutants mixte doit être composée de 6 à 10 sportifs, dont au moins 2 de chaque sexe. À cette équipe peuvent appartenir au plus 2 poussins. Ni minime ni scolaire ne peuvent faire partie d'une équipe débutants mixte.
- Si une association sportive inscrit deux ou plusieurs équipes dans une même catégorie, les joueurs ne sont plus interchangeables après la remise de la fiche d'inscription.

C. Organisation et déroulement

- Les équipes arrivent à partir de 13h30.
- **La manifestation commence à 14h et se termine vers 17h15.**
- Un warm-up commun a lieu à 14h.
- Sur un total de 11 ateliers, il y a 6 ateliers compétitifs et 5 ateliers « Promo-Fun ».
- Les ateliers commencent à 14h15.
- Les équipes sont réparties sur les différents ateliers et commencent simultanément.
- Chaque équipe doit participer à tous les ateliers. Le déroulement de chaque atelier compétitif est décrit dans le tableau de la page 10 de ce BIO.
- Après 12 minutes chaque équipe change d'atelier selon le principe de rotation. Les équipes disposent de 2 minutes pour changer d'atelier. Aucun changement d'atelier n'est permis avant la fin de ces 12 minutes, même si une équipe a terminé son atelier avant ce délai.
- La communication du classement final a lieu vers 17h15.

D. Règlement

- Le nombre d'essais par équipe et par atelier est défini à l'avance et communiqué sur place avant l'épreuve. Il ne fait pas l'objet de négociations sur place.

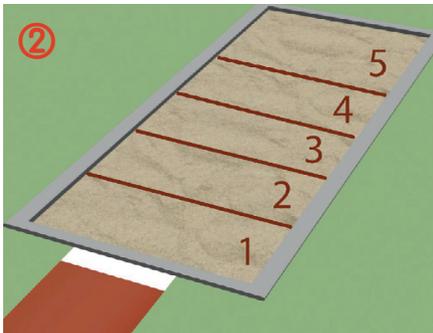
Classement

- Il y a un classement général pour les équipes scolaires mixtes et les équipes débutants mixtes lors de chacune des deux journées sportives.
- Le tableau de la page 11 de ce BIO décrit la façon d'obtenir le résultat de chaque équipe dans les différents ateliers.
- Le vainqueur de chaque épreuve obtient 1 point, le deuxième 2 points, le troisième 3 points et ainsi de suite.
- La somme des points ainsi obtenus à la fin de chaque épreuve détermine le classement général.
- L'équipe avec le moindre total de points à la fin de toutes les épreuves remporte la victoire finale.

Cas non prévu par le règlement de cette manifestation

Le règlement général réglant les manifestations sportives compétitives de la LASEP doit être consulté pour tout cas non prévu par le règlement spécifique de cette manifestation.

- Port obligatoire du masque pour tout déplacement à l'intérieur de l'établissement scolaire.
- Port obligatoire du masque ou de tout autre dispositif couvrant le nez et la bouche (à partir du cycle 2) dans les vestiaires/tribunes, ce jusqu'au début de l'activité sportive.
- Pendant l'activité sportive, le port du masque n'est pas imposé.
- Le port du masque est **RECOMMANDÉ** aux dirigeants LASEP à tout moment. (<https://www.lasep.lu/?com=0111710101>)



	Ateliers	Déroulement
course	1 Sprint 20 m	Le temps est chronométré. Chaque enfant court individuellement.
saut	2 Saut en longueur	L'élan est limité à 10 mètres. Chaque enfant doit essayer de sauter à partir de la zone d'impulsion dans une des zones de réception.
	3 Saut en hauteur	L'impulsion à une jambe est obligatoire. L'élan est limité à 8 mètres. La hauteur de la barre à franchir est de 80 cm pour la catégorie « débutants » et de 90 cm pour les catégories « scolaires » et « minimes ».
	4 Haies	Chaque enfant doit parcourir un relais de 6 haies.
lancer	5 Relais avec un médecine ball	Il faut atteindre une distance maximale entre le premier lanceur et le point où la balle du dernier lanceur touche le sol. Le point d'impact du 1er, 2e, 3e ... lanceur définit la position du prochain lanceur. La balle doit être lancée à deux mains. Le poids de la balle est de 2 kg pour la catégorie « débutants » et de 3 kg pour les catégories « scolaires » et « minimes ».
épreuve finale	6 Relais 200 m	Les équipes sont placées dans des zones de départ déterminées par des tapis autour de la piste. Après le départ commun, le 1er coureur de chaque équipe réalise un tour de piste (200 m) et passe le témoin au 2e coureur qui attend sur le tapis.

Evaluation	
1	Les 5 meilleurs temps réalisés par les athlètes de l'équipe (au plus 1 minime, au moins un de chaque sexe) sont additionnés.
2	Des points sont attribués selon la distance entre la zone d'impulsion et la zone de réception atteinte. Les 5 meilleurs résultats de l'équipe (au plus 1 minime, au moins un de chaque sexe) sont pris en compte et les points attribués sont additionnés.
3	Chaque athlète qui réussit son saut remporte au plus 1 point pour son équipe. Les 5 sauts réussis par les athlètes de l'équipe (au plus 1 minime, au moins un de chaque sexe) sont pris en compte et les points attribués sont additionnés.
4	Le temps total réalisé par les athlètes de l'équipe est divisé par le nombre de membres de l'équipe et le quotient ainsi obtenu est multiplié par 10.
5	Les résultats de tous les membres de l'équipe sont pris en compte. La distance totale atteinte est divisée par le nombre de membres de l'équipe et le quotient ainsi obtenu est multiplié par 10.
6	10 tours de piste doivent être parcourus. Chaque membre de l'équipe parcourt au moins un tour. Si une équipe se compose de moins de 10 membres, le dirigeant désigne les membres qui parcourent un deuxième tour. Les minimas ne parcourent qu'un seul tour. Le temps total réalisé par l'équipe est chronométré. Les résultats du relais comptent 2 fois pour le classement final.

E. Remarque

Si les conditions météorologiques sont trop mauvaises, le secrétariat général se réserve le droit d'annuler la manifestation avant 10h.

F. Inscriptions

Les inscriptions sont à faire en ligne → www.lasep.lu à partir du 10 décembre 2021 (18h) jusqu'au 17 décembre 2021 (24h) en indiquant :

- le nom de l'association sportive
- les noms de tous les dirigeants
- le numéro de téléphone et l'adresse email du dirigeant responsable
- le nombre d'équipes pour chaque catégorie
- le choix de la manifestation (date)



Chaque participant est invité à apporter son bidon personnel !

EXTRAIT DU RAPPORT de la réunion du CA de la LASEP

du jeudi, 17 novembre 2021 à Strassen

Présences :

Nom, fonction	Droit de vote	Présence	Nom, fonction	Droit de vote	Présence
Kuhn-Di Centa Nicole, Présidente	Oui	x	Resslinger Carole, membre	Oui	x
Rath Marcel, 1ier Vice-Président	Oui	x	Scheidweiler Claude, membre	Oui	x
Lehnen Maximilien, 2ième Vice-Président	Oui	exc.	Stoos Carole, membre	Oui	exc.
Bausch Lis, Secrétaire Général	Oui	exc.	Wesquet Carole, membre	Oui	x
Weis Romain, Trésorier Général	Oui	x	Poels Björn, consultant	Non	x
Dos Reis Clara, membre	Oui	x	Hoffmann Erny, consultant	Non	exc.
Gierenz Steve, membre	Oui	exc.	Zambon Norma, consultante	Non	exc.
Gregorius Honoré, membre	Oui	x	Stephany-Wagener Sandra, secrétaire admin.	Non	x
Leuchter Joëlle, membre	Oui	x			
Marx Steve, membre, responsable CTS	Oui	exc.			
Raths Martine, membre	Oui	exc.			

Communications de la présidente

- * **CovidCheck** : En raison de l'évolution de l'épidémie, toutes les réunions et formations LASEP, à partir de l'année scolaire 2021-22 et jusqu'à nouvel ordre, se font sous le régime de CovidCheck. Compte tenu de la situation actuelle, le CA espère que la recrudescence du Covid-19 n'entraînera pas un nouvel arrêt des activités ou une extension supplémentaire des mesures sanitaires.
- * **Post-finance** : Au sujet des nouvelles conditions commerciales pour Asbl, la LASEP vient d'adresser une lettre au Directeur général de Post Luxembourg avec la demande d'une mesure d'exception pour les AS LASEP.
- * **Assemblée générale du EuroSportPool à Metz le 08.11.2021** : La présidente a participé à l'AG du Pool qui favorise la collaboration interrégionale dans le domaine du sport par des formations, des échanges d'expériences et la réalisation de projets concrets.
- * **Réunion commune CA-CTS** : La réunion se tiendra le 13 janvier 2022 à la Coque et vise à discuter les projets pour lesquels chacune des deux instances doit être informée.
- * **Prix Pierre de Coubertin 2022** : Il est retenu de représenter la LASEP par max. 4 étudiants luxembourgeois au Prix Pierre de Coubertin organisé du 4 au 9 juillet 2022 à Evian/Lausanne. Le CA est invité à proposer des candidats.
- * **Wibbel&Dribbel** : L'édition 2021 organisée par le Ministère des Sports en étroite collaboration avec la LASEP et les fédérations sportives, se fera du 13 au 17 décembre 2021 à la Coque.
- * **35e cross national** : Le CA tient à féliciter Steve Marx, responsable de la CTS et son équipe pour l'organisation exemplaire ainsi que le déroulement réussi du 35e cross national, première organisation LASEP depuis des mois contrariés par la pandémie. Les courses contre-la-montre étaient placées sous le sceau du Covid-19.
- * **Félicitations** : Le CA tient à féliciter son membre Joëlle Leuchter pour son mariage en date du 22.10.2021. Vive les mariées.

- * **RGPD : Au vu de sa responsabilité, le CA insiste que les informations de caractère personnel de tous les licenciés (dirigeants et enfants) sont (!) à transmettre au secrétariat général pour le 30 septembre de l'année scolaire en cours au plus tard afin de garantir un fonctionnement sans faille. Voir guide pour les dirigeants LASEP (version du 17 juin 2021 page 6) :** Le personnel de la LASEP est tenu à respecter les dispositions du règlement général sur la protection des données (RGPD) applicable depuis le 25 mai 2018. Ceci vaut pour le traitement des informations de caractère personnel ainsi que pour la prise et la publication de textes, photos et vidéos en relation avec les activités de la LASEP.
RGPD → site LASEP : Registre des activités de traitement des données à caractère personnel

Approbation du rapport du CA du 19/10/2021

Le rapport a été approuvé unanimement par courriel le 22/10/2021. Vu la décision unanime du CA du 15 mars 2021, il est rappelé que les rapports LASEP sont à transmettre en version électronique pour approbation dans un délai de 15 jours suivant la réunion. Les membres ont deux jours francs pour présenter leurs remarques. L'absence de réponse dans ce délai vaut accord tacite. Cette procédure permet une publication plus actuelle des rapports sur le site LASEP. Une approbation formelle est maintenue à la réunion suivante.

Les invitations concernant les réunions CA, CTS et CF se font par courriel au moins quinze jours avant la date prévue.

Informations du secrétariat

- * Considérant le rôle clé de la filière administrative dans le bon fonctionnement de la LASEP et l'accord du MENJE pour renforcer l'équipe de notre secrétariat, le CA est appelé à trouver un membre du corps enseignant pour assister la présidente dans ses missions et assurer des tâches à caractère rédactionnel.
Force est de constater que pour le moment aucun candidat potentiel ne sort du lot.
- * **Fiche de remplacement :** Dorénavant tout remplacement d'un dirigeant est à signaler moyennant la fiche prévue que l'on trouve sur le site LASEP sous « Formulaires ».
- * **Chiffres actuels :** 7376 licenciés et 783 dirigeants dans 76 AS

Informations de la CTS

- * **Rapports CTS 20.10.2021 et 15.11.2021 :** Le responsable Steve Marx étant en congé de maladie, Nicole Kuhn-Di Centa présente les points essentiels qui sont avisés favorablement par le CA.
- * **Bilan du 17e Young Walkers' Day :** Le 17e Young Walkers' Day à Junglinster a dû être annulé en raison des conditions météorologiques et des risques de sécurité se traduisant cumulativement par des rafales et tempêtes de pluie et le passage prévu des petits pieds par des terrains forestiers.
- * **Bilan du 35e cross national contre-la-montre très réussi :** La CTS se montre satisfaite de l'organisation qui s'est déroulée par une belle journée d'automne à Diekirch. Les contraintes sanitaires n'ont pas remis en cause la manifestation, les arrivées des bus étant échelonnées et les départs de courses proposés pour les enfants d'une même AS pour éviter tout brassage. 317 participants étaient enregistrés à l'arrivée par l'entreprise professionnelle de timing Chiplauf. Le bureau s'est dit néanmoins not amused des accrocs de classement causés par inattention de l'AS de Steinsel.

A l'avenir les GUIDELINES suivantes s'imposent : Les codes-barres sont strictement personnels et par conséquent non interchangeables entre participants. Il s'ensuit que pour avoir des classements corrects, il faut au préalable des données correctes sur les licences. Pour éviter des arrêts de rouage fonctionnel, c'est aux dirigeants responsables de vérifier dès la réception les données sur les dossards. Avant la sortie du bus, les enfants doivent porter les dossards impérativement contrôlés par les dirigeants.

- * **Bilan de la Formation P.A.I. (22.10.2021) à Esch-Alzette** : Dans le cadre du Projet d'Accueil individualisé, Christiane Zacharias, infirmière et dirigeante LASEP, a expliqué les bases de la gestion de diverses maladies et de médicaments 11 participants. Le CA tient à féliciter Christiane Zacharias pour ses compétences et son engagement exemplaire dans l'intérêt de la LASEP.
- * **Bilan de la Formation INHOUSE « Initiation LASEP » (13.11.2021) à Differdange** : En concertation avec l'AS de Differdange, le CA a organisé une formation « Initiation LASEP » à Differdange, assurée par Nicole Kuhn-Di Centa et Carole Ressler, qui s'est adressée à priori aux dirigeants de l'AS locale → 14 participants.
- * **Organisation Butzendeeg** : Nonobstant le contexte épidémique, l'inventivité remarquable des dirigeants locaux LASEP permet d'offrir aux Butzen à Sandweiler (18.11.2021), Hosingen (23.11.2021), Differdange (25.11.2021) et Waldbillig (30.11.2021) une après-midi de mouvements sportifs diversifiés. Pour écarter toute mixité, les enfants dans leur AS réalisent un circuit éducatif pluridisciplinaire. Les différentes initiations se situent dans l'apprentissage tout en restant très ludiques. Clara Dos Reis est déléguée officielle du CA et Roger Klein délégué officiel de la CTS à Sandweiler. Vu le caractère sportif des ateliers un < Sprangschlass > n'est pas compatible avec la philosophie LASEP.
- * **Fête de foot indoor à la Coque le 09.12.2021** : En dépit des contraintes, la CTS a trouvé la voie pour écheniller une promotion de football à caractère non-compétitif en deux séances de 90 minutes pour 8 AS et 128 enfants au maximum par séance → cycle 3 + 4. Pour favoriser l'espace, les ateliers proposés se font au sein de l'AS et permettent de travailler la force explosive, la coordination, le renforcement musculaire et la proprioception.
- * **Fun Athletics à la Coque les 13. et 18.01.2022** : Librement inspirés du sport athlétisme, 5 ateliers < promo > et 6 épreuves à caractère compétitif adaptées aux disciplines course-saut-lancer permettent aux équipes de 6 à 10 athlètes, dont au moins 2 de chaque sexe, d'essayer une variété de compétences et de réaliser des performances. Au vu des impératifs du Covid, les ateliers se déroulent de façon analogue à la Fête de foot.

Street Racket

A noter d'ores et déjà la formation continue le samedi, 26 mars 2022, en collaboration avec le responsable Marc Thrill au Hall sportif d'Elvange de 09.00 à 12.00 hrs.

Projet NATATION LASEP-VDL

Suite à une suggestion des responsables politiques de la Ville de Luxembourg, un projet de familiarisation au milieu aquatique et d'initiation à la natation pour les cycles 1 préscolaire est en élaboration. Le projet, voté à l'unanimité au CA, sera finalisé dans les prochaines semaines et présenté à tous les responsables concernés, à l'AS LASEP Luxembourg et aux parents d'élèves pour débiter en janvier 2022.

Prochaine réunion du CA

La prochaine réunion du CA est fixée au 14 décembre 2021 à 18.30 hrs (Strassen Salle 1)

Sandra STEPHANY-WAGENER
Secrétaire administrative

Artikel: Luxemburger Wort, 29.10.2021

Erfolgreicher Lasep-Lauf gegen die Zeit

Das Corona-bedingte Ungewohnte konnte die jungen Athleten nicht bremsen



Die Schüler waren mit großer Begeisterung bei der Sache.

Diekirch. Vor kurzem hatte die „Ligue des Associations Sportives de l’Enseignement Fondamental“ (Lasep) den 35. schon traditionellen nationalen Laufcross für die Schüler unserer Grundschulen um die Sportinfrastrukturen der Stadt Diekirch organisiert. Um die durch Corona bedingte Vermischung der einzelnen Athleten untereinander zu verhindern, hatten sich die Lasep-Verantwortlichen Steve Marx, Michèle Grethen, Danielle Lorang und Yannick Frantz für jeweils einen gemeinsamen Start pro lokale Sektion entschieden, allerdings von verschiedenen Ausgangspunkten je nach Altersstufe. Klassements pro Alterskategorie und Zeitmessungen wurden

über ein Barcodesystem und Video-Kontrolle vorgenommen. Die unterschiedlich festen Laufuntergründe, bergauf und bergab sowie Zickzack-Laufen durch den Wald boten den 317 jungen Athleten aus zwölf verschiedenen Schulen ständig neue Herausforderungen. Nach der Ankunft einer Sektion wurde die nächste Grundschule auf die Strecke geschickt. Alle waren mit großer Begeisterung bei der Sache, wobei besonders der putzige Lauf der Vorschulkinder und der kämpferische Elan bei den „älteren“ Athleten hervorzuheben sind. Leider war die traditionelle Siegerehrung dieses Jahr untersagt. Die Medaillen werden per Post an die jeweiligen Bestplat-

zierten geschickt. Goldmedaillen gab es in den einzeln aufgeführten Klassenmenen für Dos Santo Joshua (Ettelbruck), Dore Lara (Bissen), Mhretab Teklu Hani (Vianden), Vidale Lea (Berburg), De Sousa Silva Rodrigo (Schiiren), Leistico Lisa (Préizerdau), Schuster Jérémy (Berburg), Sellier Gauthier (Steinsel), Zeifri Noredin (Préizerdau), Oswald Hannah (Leudelingen), Menezes da Silva André (Berburg), Wasiq Muna (Vianden), Lex Kaysen (Berburg), Szmyslik Aleksandra (Diekirch), Da Cruz Loan (Bissen), Hames Jil (Leudelingen), Aleksov Ronbeux Anthony (Leudelingen), Foetz da Silva Luisa (Bissen).

Charlot Kuhn via mywort

D'LASEP mécht Freed!

35^e Cross National de la LASEP



Les partenaires de la LASEP



Charles Kieffer
Group



KONICA MINOLTA

ck-group.lu



MARC
WILMES
DESIGN.lu
communication & pub

we love to *create*



Comité Olympique et
Sportif Luxembourgeois



voyages

emile weber

www.voyages-weber.lu

éischtklasseg reesen

PIDAL

KiddyEVENT
Kanner begeeschteren mat
Spill, Sport a Spaass

Letz.be healthy

Magazine santé 100% luxembourgeois

lalux⁺
ASSURANCES

Compte LASEP LU10 0099 7800 0056 0284 (CCRALULL)